

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-  
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE  
-----

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE  
-----

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-  
NEL CIVIL DE L'ETAT  
-----

06/05 DU 25/10/84  
DECRET N° /MTEREPPS-DGEP/DP/PCN  
portant intégration et nomination de  
certains candidats dans les cadres de  
la catégorie A, hiérarchie I, des Ser-  
vices Sociaux (Enseignement), en tête :  
ASSAGA (Gaspard)

-----  
// E PREMIER MINISTRE,

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi n° 076/84 du 7.12.84 portant ra-  
tification de l'ordonnance n° 019/84 du 23.4.84 portant modi-  
fication de certaines dispositions de la Constitution du 8  
Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant sta-  
tut général des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.52 fixant  
le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30.9.67  
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A,  
de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dis-  
positions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 54/165/FP/BE  
du 22.5/1964, fixant le statut commun des cadres de l'Enseigne-  
ment ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9.1.62, fixant  
le régime des rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.2.62 fixant  
la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.2.62 fixant  
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°  
15/62 du 3.2.62, portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 52/198/FP du 5.2.62 rela-  
tif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des  
cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63, fi-  
xant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages  
probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires,  
notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67, ré-  
glementant la prise d'effet du point de vue de la solde des  
actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations,  
reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74, abro-  
geant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP  
du 5.7.62, fixant les échelonnements indiciaires des fonction-  
naires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84, portant  
nomination du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 85/423 du 7.12.1985, portant  
nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85, portant  
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, détermi-  
nant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,  
avancements et révisions des situations administratives  
des agents de l'Etat ;

~~(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;~~

(/u la lettre n° 453/MESS.DGES.DPAA.SP.P3  
du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives,  
transmettant les dossiers de candidature constitués par les  
intéressés ;

D.G.B.

D.C.F.

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 67-304 du 30 Septembre 1967 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires de la Licence ES-lettres (Session de 1984) Options: Histoire, Géographie, philosophie, Anglais et Français, obtenue à l'Université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services sociaux (Enseignement), et nommés au grade de Professeur de Lycée stagiaire, indice 790.

- ASSAGA (Gaspard) né vers 1957 à Edjougé
- BAVOUKININA (Jean-Pierre) né le 14 Septembre 1957 à Kimbédi
- BENDO (Emile-Jacques) né le 23 Octobre 1957 à Kindamba
- BIKOUEDI MPASSI (Victor), né le 9 Septembre 1957 à Londé-Nzadi
- BITSINDOU (Bertin) né en 1960 à Mountota
- BONAZEBI (Philomène) née le 28 Juillet 1957 à Kinkala
- ILEHOU (Jean-Pierre) né le 22 Mai 1957 à Ambérié (Mbomo)
- FOUTOU (Robert) né le 29 Mars 1960 à Louboto
- GANTSUI (Augustin) né en Février 1956 à Ingankou
- GAMBA (Nazaire) né le 7 Mai 1957 à Maternité Eoko
- GOYO (Ange Thomas) né le 24 Mai 1958 à Pointe-Noire
- KANGAKI (Honoré) né le 15 Décembre 1957 à la Maternité d'Ewo
- KODIA (Zacharie Adrien) né le 15 Mars 1956 à Moetche
- LIBOUTA (Jean Marie) né vers 1954 à Matadi (Mossendjo)
- MABIKA (Martin) né vers 1957 à Deschavannes
- MABOUNDA (Jonas) né le 4 Août 1960 à la Maternité de Mouyendzi
- MAFOUKILA (René) né le 13 Novembre 1957 à Mouyendzi
- MAKINGA née BOUYA (Cathérine) née le 10 Mai 1954 à Ossanga
- MAKOUNBOU (Jean) né le 27 Juillet 1958 à Mbéle
- MAMINA (Emmanuel) né le 15 Janvier 1956 à Kinshasa (Zaire)
- MAPITY (Ferdinand) né en 1960 à Kamba
- MATETE NKOMBO (Albert) né le 3 Août 1957 à Brazzaville
- MASSIALA (Simon) né le 5 Mars 1957 à Gounda-I (Mvouti)
- MASSOUKOU (Gabriel) né le 13 Février 1957 au Dispensaire de Mfila
- MATSOUMBOU (Antoine) né vers 1956 à Ganda-Binda
- MBANI (Florent) né le 26 Février 1959 à Mossendjo
- MBO (Jean Claude) né le 17 Mai 1961 à Pointe-Noire
- MBOSSI (Henri Fidèle) né le 5 Décembre 1955 à Poto-Poto-Brazzaville
- MIMBOLOU (François) né le 24 Juin 1957 à Nakengo
- MOUAITAYA (Ernest Stéphane) né le 8 Octobre 1959 à Kérélé
- MOUSSAKANDA (Alphonse) né le 12 Juin 1956 à la Maternité Mindoula
- MPASSI (Daniel) né le 31 Octobre 1957 à Kuyes
- NGOLO (Michel) né le 2 Mars 1958 à Kindamba
- NGOMA (François) né le 21 Octobre 1956 à l'Hôpital Général de BvWille
- NGOULOU (Daniel Flavien) né vers 1959 à Loyo (Sibiti)
- NITOU (Daniel) né le 3 Février 1957 à Dolisie
- ONGOLI (Pierre) né le 27 Avril 1956 à Okelou
- OPOUNGOU (Ludovic) né le 15 Septembre 1961 à Okellé
- SIMANGOYI (Augustin) né vers 1956 à Makoko (Mayoko)
- TSIEHELA (Fidèle) né vers 1958 à Pointe-Noire

...../.....

ARTICLE 2: Les intéressés, sont mis à la disposition du Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur.

ARTICLE 3: Le présent décret, qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera ~~enregistré~~ publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 25 MARS 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL, de l'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS.:

- JORPC.....1
- DGFP/DGPCE.....3
- DGFP/BST.....2
- DGB.....2
- DCF.....2
- MESS.....2
- DGES.....2
- DPAA.....2
- DOSSIERS.....80
- INTERESSES.....40
- SGG/BC.....2